

Charte des Achats Responsables

Janvier 2026

Introduction

Chez Septodont, nous nous engageons à mener nos activités de manière socialement, environnementalement et économiquement responsable. La présente Charte des Achats Responsables définit notre engagement à intégrer la durabilité dans nos processus d'achats, en veillant à ce que nos fournisseurs partagent nos valeurs et contribuent à nos objectifs de réduction de l'impact environnemental, de promotion de l'équité sociale et d'atteinte de l'efficacité économique. Cela peut inclure des initiatives visant à réduire l'empreinte carbone, à limiter les déchets et à promouvoir de meilleures pratiques en matière d'approvisionnement.

Champ d'application

Cette charte s'applique à toutes les activités d'achats en Europe et en Amérique du Nord, couvrant à la fois les fournisseurs directs et indirects.

Principes

1. Responsabilité environnementale

Préservation des ressources : Nous privilégions les fournisseurs qui adoptent des pratiques visant à préserver l'eau, les ressources naturelles et la biodiversité, réduire les déchets et limiter leur empreinte environnementale. À titre d'exemple, les emballages doivent être strictement limités aux spécifications nécessaires.

Réduction des émissions : Nous privilégions les fournisseurs qui justifient d'une réduction effective de leurs émissions, ainsi que d'un fort engagement en faveur de leur diminution future, tant au sein de leurs opérations que de leur chaîne d'approvisionnement. Les actions mises en œuvre peuvent inclure, sans s'y limiter, le recours aux énergies renouvelables dans les opérations, l'utilisation de modes de transport à faible émission de carbone ou encore l'approvisionnement en matériaux bas carbone.

Produits durables : La préférence est donnée aux produits respectueux de l'environnement, issus de sources éthiques, soutenant l'économie circulaire (par exemple le recyclage des déchets) et fabriqués en optimisant la consommation énergétique.

Conformité : Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les réglementations et normes environnementales applicables, notamment celles relatives aux émissions, à la gestion des déchets et à la sécurité chimique.

Transparence : Nous privilégions les fournisseurs disposés à partager l'empreinte environnementale de leurs produits ou services à l'aide de méthodologies reconnues (ACV, empreinte carbone produit, etc.).



Principes

2. Responsabilité sociale

Droits humains : Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les normes les plus élevées en matière de droits humains, y compris l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants et de la traite des êtres humains.

Engagement envers les communautés : Les fournisseurs sont tenus de s'engager de manière positive auprès des communautés dans lesquelles ils opèrent, et d'y contribuer de façon constructive et durable.

3. Éthique et conformité des affaires

Comportement éthique : Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes de loyauté, d'intégrité et d'équité. Le Fournisseur reconnaît ainsi le Code d'éthique du Groupe Septodont et s'engage à ne prendre aucune mesure susceptible d'entraîner une non-conformité à ce code.

Prévention et lutte contre la corruption : Le Fournisseur s'engage à prévenir toute forme de corruption et à s'abstenir de tout comportement pouvant compromettre l'intégrité ou l'impartialité dans ses relations avec Septodont.

Conflit d'intérêts : Le Fournisseur évite toute situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel avec les employés du Groupe Septodont ou leurs proches.

Dispositif d'alerte : Septodont a mis en place un système de recueil des alertes professionnelles garantissant la confidentialité des identités et des informations communiquées. Le Directeur Juridique Groupe ou le Responsable Conformité peut être contacté à l'adresse suivante : "ethics@septodont.com".

Principes

4. Responsabilité économique

Pratiques commerciales équitables : Nous menons nos activités, et exigeons de nos fournisseurs qu'ils en fassent de même, de manière éthique, transparente et conforme à l'ensemble des lois et réglementations applicables, y compris les lois anti-corruption.

Innovation et efficacité : Les fournisseurs doivent s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leurs processus et produits, en mettant l'accent sur l'innovation et l'efficacité afin d'offrir le meilleur rapport qualité-prix.

Gestion des risques : Nous travaillons avec nos fournisseurs pour identifier et atténuer les risques liés à la durabilité, afin de garantir une chaîne d'approvisionnement résiliente et fiable.

5. Préférence pour l'approvisionnement local

Soutien aux économies locales : Nous privilégions l'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux afin de soutenir les économies régionales, de réduire les émissions liées au transport et limiter l'empreinte carbone, et de favoriser des relations plus étroites avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Développement des communautés : En privilégiant l'approvisionnement local, nous contribuons au développement et à la prospérité des communautés dans lesquelles nous opérons.

Principes

6. Engagement des fournisseurs

Collaboration : Nous croyons en l'importance de bâtir des relations solides et collaboratives avec nos fournisseurs, afin d'atteindre des objectifs communs en matière de durabilité et de performance.

Communication : Une communication ouverte et transparente est essentielle à notre stratégie d'engagement des fournisseurs. Nous partageons régulièrement nos attentes en matière de durabilité et fournissons des retours constructifs pour aider nos fournisseurs à améliorer leurs pratiques.

Renforcement des capacités : Nous pouvons accompagner nos fournisseurs grâce à des formations et des initiatives de planification à long terme, afin de renforcer leurs performances en matière de durabilité et de les aligner sur nos standards.



Mise en œuvre à moyen terme

Évaluation des fournisseurs : Nous prévoyons d'évaluer nos principaux fournisseurs sur la base de leur performance en matière de durabilité, selon des critères alignés sur les normes internationales. Nous pouvons faire appel à des organismes tiers d'accréditation pour accompagner ces évaluations.

Suivi et reporting : Des audits et revues périodiques pourront être menés pour vérifier la conformité de nos fournisseurs aux engagements de la présente Charte.

Engagement

En adhérant à cette Charte des Achats Responsables, Septodont et ses fournisseurs s'engagent à favoriser un avenir durable, à réduire notre impact environnemental collectif et à promouvoir le bien-être social et économique des communautés dans lesquelles nous opérons.

